

**OBJET :**  
**SUBVENTIONS**  
**EXCEPTIONNELLES**  
**2018 A**  
**ASSOCIATIONS**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPALX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 18.01.2018

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 18.01.2018

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **30 JAN. 2018**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 24 janvier 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents :** GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, RUIZ Patricia, BARTHIES Chantal, EL KHAZ Sarah, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène,  
M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,  
M. GUIRAUD Philippe donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

**Absents :**

Mme THOMAS-DAIDE Hélène,  
M. LINOUE Stéphane,

**Secrétaire :** Mme EL KHAZ Sarah,

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de verser une subvention exceptionnelle à l'association :

- « Castel Volley Club » (Trophée Grand Sud) pour un montant de 800 €
- « Jeunes agriculteurs Aude » (Session grande culture 2018) pour un montant de 695 €
- « CLES – Centre Lauragais d'étude scientifique » (Edition d'un livre sur la Révolution Française à Castelnaudary) pour un montant de 600 €

Cette subvention sera prélevée sur l'article 6574 du budget Ville 2018 pour un montant total de 2 095 €

Vu la Commission des Finances en date du 23 Janvier 2018,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,

**AUTORISE** le versement de subventions exceptionnelles aux associations énumérées ci-dessus.

**PRECISE** que ces subventions seront prélevées au budget Ville 2018 sur l'article 6574.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

*M. SOL Philippe et Mme EL KAHIZ Sarah ne prennent pas part au vote pour la subvention Centre Lauragais d'Etude Scientifique.*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L.2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 24 janvier 2018



Le Maire,

  
Patrick MAUGARD

Accusé de réception de Préfecture du 29/01/2018  
N°011-211100763-20180124-2018-05-DE

Ampliation faite le :

**30 JAN. 2018**

Certifiée exécutoire par réception

en Préfecture le :

**29 JAN. 2018**

Par publication le :

**30 JAN. 2018**

Par délégation,

Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE

